Chevreuse
UN VILLAGE, UNE VALLÉE

Le Maire

Chevreuse, le 24 novembre 2026

Nos références :
CAR/GL-6009

A l'attention :
des membres du Conseil Municipal + communication

Objet :
Convocation de l'assemblée délibérante

Pièces Jointes :
notes explicatives de synthèse prescrites par l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira

le lundi 30 novembre 2026 à 19h00 heures

dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Compte-rendu des décisions prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Approbation du procès-verbal du 28 septembre 2026

Finances

2026-48 : Décision budgétaire modificative n°1 – budget principal et convention temporaire de transfert de maitrise d'ouvrage ;

2026-49 : Autorisation de dépenses en section d'investissement ;

2026-50 : Mise à jour du compte d'acquisition, plantation d'arbres et d'arbustes et ajustement des amortissements, régularisation sur exercices antérieurs via le compte 1608 ;

2026-51 : Règlement intérieur du budget participatif communal ;

Famille

2026-52 : Avenant à la convention territoriale globale (CTG) en vue d'intégrer la CTG de Choisel au sein du « bassin de vie » Chevreuse -Choisel avec la Caisse d'Allocations Familiales ;

2026-53 : Adoption du Règlement intérieur du dispositif « tremplin jeunes »

Ressources Humaines

2026-54 : Rapport d'activités des services communaux ;

2026-55 : Actualisation du règlement intérieur applicable au personnel communal ;

2026-56 : Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2027-2030 proposé par le CIG Grande Couronne ;

Associatif

2026-57 : Règlement intérieur de la Maison des Associations ;

2026-58 : Subventions aux associations locales dans le cadre du dispositif « cartes jeunes » ;

Urbanisme

2026-59 : Versement d'une subvention pour surcharge foncière concernant le projet de construction de logements locatifs sociaux au 6, rue de la porte de paris (ancienne maison de retraite « l'ermitage ») ;

2026-60 : Versement d'une subvention pour surcharge foncière — opération d'acquisition-amélioration de 5 logements locatifs sociaux au 53, rue de la porte de paris,

2026-61 : Renouvellement de la commission communale d'accessibilité

Le Maire,

MAIRIE DE CHEVREUSE (Yvelines)

Anne HÉRY-LE PALLEC